

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 17 novembre 2021 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

Mme Janet Korol
M. Brian Boisvert
M. Sebastien Denault

M. Garry Ladouceur
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Richard Morrissette

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

160-11-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

161-11-2021 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance régulière tenue le 6^{ème} jour de octobre 2021 ainsi que le procès-verbal de la session extraordinaire tenue le 11^{ème} jour de novembre 2021.

162-11-2021 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2021.

Proposé par M. Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 17 novembre 2021 au montant de 536,235.70\$

163-11-2021: CADASTRE

Proposé par : Sebastien Denault
Et résolu à l'unanimité.

6 468 900	Anne-Marie St-Cyr	42 215.8 M2 Conforme.
6 468 901	Anne-Marie St-Cyr	146 459.8 M2 Conforme.

164-11-2021 SIGNATAIRES BANCAIRES

Proposé par M. Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité

Qu'une modification soit faite aux signataires et transactions aux comptes bancaires de cette municipalité, pour faire l'ajout de Mme Sandra Armstrong, mairesse. Les signataires dont deux (2) de trois (3) signatures requises seront les suivants Mme Sandra Armstrong, mairesse et/ou Éric Rochon et/ou Madame Micheline Fortin.

165-11-2021 ATTESTATION DE LA RÉALISATION COMPLÈTE DES TRAVAUX – SUBVENTION PAV-PPA-ES (dossier 00029125-1-84065(07)-2019-12-10-19)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux (ES);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par M. Richard Morrissette

Et résolu unanimement d'approuver les dépenses d'un montant 113,214.00 \$ net relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec pour le PAV-PPA-ES.

166-11-2021 ATTESTATION DE LA RÉALISATION COMPLÈTE DES TRAVAUX – SUBVENTION PAV-PPA-ES (dossier 00030130-1-84065(07)-2020-06-12-35)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux (ES);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par M. Richard Morrissette

Et résolu unanimement d'approuver les dépenses d'un montant 80,332.00 \$ net relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec pour le PAV-PPA-ES.

167-11-2021 ATTESTATION DE LA RÉALISATION COMPLÈTE DES TRAVAUX – SUBVENTION PAV-PPA-ES (dossier 00031433-1-84065(07)-2021-04-27-12)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux (ES);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par M. Richard Morrissette

Et résolu unanimement d'approuver les dépenses d'un montant 74,093.00 \$ net relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec pour le PAV-PPA-ES.

168-11-2021 FINANCEMENT REGLEMENT 2021-004 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 150,000.00 \$ ET UN EMPRUNT DE 150,000.00 \$ POUR TRAVAUX DE PAVAGE.

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	17 novembre 2021	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	2 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	24 novembre 2021
Montant :	150 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 24 novembre 2021, au montant de 150 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

36 600 \$	1,10000 %	2022
37 200 \$	1,50000 %	2023
37 800 \$	1,80000 %	2024
38 400 \$	2,00000 %	2025

Prix : 98,43400

Coût réel : 2,39900 %

2 - CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC

36 600 \$	2,75000 %	2022
37 200 \$	2,75000 %	2023
37 800 \$	2,75000 %	2024
38 400 \$	2,75000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,75000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Monsieur Richard Morrissette et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 24 novembre 2021 au montant de 150 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2021-004. Ces billets sont émis au prix de 98,43400 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

169-11-2021 Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 150 000 \$ qui sera réalisé le 24 novembre 2021

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract souhaite emprunter par billets pour un montant total de 150 000 \$ qui sera réalisé le 24 novembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2021-004	150 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par Garry Ladouceur et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 24 novembre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 24 mai et le 24 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	36 600 \$	
2023.	37 200 \$	
2024.	37 800 \$	
2025.	38 400 \$	
		(à payer en)
2025.	0 \$	(à renouveler)

170-11-2021 PROJET CINÉMA RÉPERTOIRE

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

Que cette municipalité cotise un montant de 500\$ au projet CINÉ RÉPERTOIRE organisé par l'organisme Phare-Ouest.

171-11-2021 MARCHÉ NOËL 2021

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et adopté à l'unanimité

Que cette Municipalité supporte le Comité de la Maison Culturelle George Bryson dans l'organisation du Marché de Noël 2021 au point de vue matériel, temps hommes et assurances pour les activités du Marché 2021 ainsi qu'un don de 650\$.

172-11-2021 PROJET ARBRE DES ANGES

Proposé par Mme Janet Korol
Et résolu à l'unanimité

Que cette municipalité cotise un montant de 400\$ au projet ARBRE DES ANGES organisé par le Service d'incendie de Mansfield-et-Pontefract.

173-11-2021 GUIGNOLÉE 2021

Proposé par M. Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité commandite la Guignolée 2021 organisée par les Chevaliers-de-Colomb pour un montant de 1000\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 162, 170, 171, 172 et 173.

ET J'AI SIGNÉ CE 18 NOVEMBRE 2021.

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

174-11-2021 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.
Que cette session soit levée à 21:21 heures.

.....
M. Sandra Armstrong
Maire

.....
M. Eric Rochon,
Secrétaire-Trésorier.